

Préface : la discrimination à l'école

Marc Vainsel

Le Fonds Houtman décide, en 2011, d'ouvrir un thème relatif aux « réalités de la discrimination en milieu scolaire ». Ce thème succède à la grande campagne de lutte contre la pauvreté entreprise par le Fonds en 2009-2010 à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui a mené, en novembre 2013, à l'important colloque « Pauvretés, Enfances, Familles » (19 équipes et travaux représentés !).

La pauvreté, la situation socio-économique précaire des familles, entraîne de nombreuses conséquences sur les enfants, dont les droits se retrouvent alors souvent bafoués, car, comme l'indiquait en 2013 le Délégué général aux droits de l'enfant, aucun article de la CIDE (Convention internationale relative aux droits de l'enfant) ne résiste à l'épreuve de la pauvreté. La discrimination en est, elle aussi, une conséquence, même si elle peut avoir d'autres causes. Au croisement de la plupart des actions et recherches-actions soutenues par le Fonds, cette réalité de la discrimination et de l'exclusion apparaît, cette stigmatisation et ce rejet de l'autre... Le Comité de Gestion du Fonds n'avait dès lors aucun doute sur la nécessité de consacrer des moyens importants à cette problématique (au total, près de 125 000 € ont été dégagés pour la lutte contre la discrimination).

Le milieu scolaire a été choisi pour ouvrir ce nouvel appel à projets, pour l'enjeu capital que l'école représente. En effet, de nombreux travaux suggèrent, démontrent même, que la discrimination en milieu scolaire peut avoir de graves conséquences sur le parcours scolaire des enfants et/ou adolescents concernés, ensuite sur leur carrière professionnelle, voire leur vie entière.

La discrimination à l'école revêt différentes formes et concerne tous les établissements scolaires, tous les élèves. À l'heure où le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prépare son « Pacte pour un enseignement d'excellence », cette question ne peut être ignorée.

Les six équipes soutenues dans le cadre de ce thème ont toutes donné une place centrale à cette préoccupation dans leur travail :

- *L'Université de Mons (Département d'Études et d'Actions Sociales)*, par ses groupes de parole avec des élèves du primaire et du secondaire, et ses émissions de télé pédagogiques coconstruites avec eux ;
- *La Haute École Libre Mosane (« Tenter Plus »)*, l'équipe Sciences humaines de la Catégorie pédagogique, avec ses tandems élèves-futurs enseignants, permettant à chacun de travailler sur ses représentations, et d'apprendre à accepter l'autre dans les moments d'apprentissage, si importants ;

- *La Haute École Paul-Henri Spaak (son Unité de Recherche en Ingénierie et Action Sociales)*, avec ses modules de formation/sensibilisation à l'ethnicisation dans les rapports scolaires ;
- *Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège*, avec son travail si concret chaque jour avec les élèves de l'école Morchamps, au travers des Ateliers de Soutien à la Réussite ;
- *L'ASBL Odyssee* avec sa méthodologie de « réaccrochage » scolaire, véritable remise en perspective du parcours du jeune en souffrance ;
- Et enfin *l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)*, à l'initiative de cet ouvrage, avec son modèle de coaching des établissements scolaires, ouvrant la voie à un dialogue « vrai » entre tous les acteurs de l'école, et au développement de projets, ensemble plutôt que séparés...

Le soutien du Fonds et de son Comité d'Accompagnement, présidé par le Professeur Assaad Azzi, de l'Université Libre de Bruxelles, a été complet pour ces équipes. Le Professeur Azzi signe d'ailleurs également les conclusions du présent ouvrage.

Plusieurs commentaires méthodologiques sont à faire concernant l'accompagnement du Fonds. Celui-ci ne s'inscrit pas dans une démarche classique de « simple » apport de moyens, même si la nécessité de disposer des fonds pour réaliser pleinement les objectifs des travaux est déterminante. Le Fonds suit l'évolution des travaux pas à pas, dans un véritable esprit de partenariat et de collaboration avec les équipes, esprit qui se concrétise par des rencontres régulières permettant un suivi attentif des actions et recherches-actions soutenues. La réussite de ce *modus operandi* s'appuie donc aussi sur un partage de valeurs humaines universelles, des valeurs de solidarité, d'entraide et de citoyenneté. Cette coopération étroite entre le Fonds et les équipes qu'il soutient donne aussi une dimension éthique à la démarche, originale, véritable marque de fabrique du Fonds Houtman.

Au cours du temps, on remarque souvent que la collaboration avec les équipes s'approfondit encore, axée sur le désir de part et d'autre d'engendrer des résultats positifs durables, et le désir de diffuser ceux-ci au plus grand nombre, notamment à travers les « Cahiers » du Fonds, accessibles sur son site internet (www.fondshoutman.be), mais également, dans le cadre de ce thème, à travers un colloque prévu en février 2016 sur le thème « De la discrimination à l'inclusion ».

Tous ces travaux visent, *in fine*, une école moins discriminante, moins violente. Une école plus inclusive, plus participative, plus soucieuse du bon développement de chacun, de son bien-être, en harmonie avec ses semblables et quelles que soient ses origines, ses convictions, sa langue, son état de santé, ses caractéristiques physiques, etc. Une école qui renforcera les liens entre tous, au lieu de les fragiliser.

Les travaux soutenus par le Fonds pourraient participer à un plaidoyer en faveur de l'école inclusive, invitant tous les acteurs (intra et extramuros) à se mobiliser pour la cause. Les invitant, finalement, à prendre part à un grand projet porteur vers une humanité plus bienveillante. Il est à espérer aujourd'hui que le pouvoir politique suivra également cette direction, en soutenant davantage les écoles.

Dans le même objectif, et toujours sur le terrain scolaire, notons que le Fonds Houtman soutient actuellement deux projets dans le domaine du droit scolaire et travaille sur deux nouveaux appels à projets. Le premier concerne la culture comme vecteur d'inclusion et d'émancipation des enfants (celui dépasse en réalité le terrain scolaire). Le second se consacre tout particulièrement aux espaces de vie que sont les cours de récréation. Ce dernier appel s'intitule « Repenser les espaces de récréation : vers l'organisation d'espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie ». Tout un programme...

Professeur Marc Vainsel,
Administrateur général du Fonds Houtman